

Délibération

Marché Public : Infrastructure de recharge VE / VHR



Dans le cadre de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 et notamment les attendus de son article 41, le développement et la diffusion de moyens de transport à faibles émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques constituent une priorité au regard des exigences de la transition énergétique et impliquent une politique de déploiement d'infrastructures dédiées.

L'article L. 2224-37 du code général des collectivités permet à un Syndicat exerçant la compétence d'AODE, par transfert de la part de ses communes membres, d'exercer la compétence relative au service public portant création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

C'est dans ce cadre que le SIEG du Puy-de-Dôme a procédé à une consultation. Il est prévu la pose de **100 bornes de recharge**, 22kVA par point de charge (voire 50kVA), qui seront installées sur le Puy-de-Dôme au cours des **2-3 années à venir** et la mise en place de services de mobilité électrique aux usagers : paiement par badge RFID ou carte bleue sans contact ou smartphone, réservation de borne ...

Après une publication en date du 12 octobre 2017 de l'appel d'offres, le SIEG a reçu 7 candidatures et les a toutes admises lors de sa commission du 14 novembre 2017. Sept offres de base et deux variantes ont été proposées par les candidats et après analyse par les personnes en charge du projet, une offre a été jugée irrégulière car elle ne répondait pas à une partie des besoins techniques.

Lors de la commission d'appel d'offres du 20 novembre, l'offre du groupement SPIE CityNetwork - SAG VIGILEC dont SPIE CityNetwork est le mandataire a obtenu avec **94,1 points sur 100**, la meilleure note au regard des critères technico-économiques définis au règlement de la consultation.

Résumé de l'offre la mieux classée :

Nom du titulaire	Note /100	Montant mini du marché (HT)	Montant estimé de l'offre remise pour 4 années de marché (HT)
SPIE CITYNETWORK (mandataire) / SAG VIGILEC	94,1	238 000 €	1 458 357 €



Il est proposé à l'assemblée :

- D'autoriser le Président à conclure le marché SIEG 63 – IRVE 2017 au groupement SPIE CityNetwork - SAG VIGILEC ;
- D'autoriser le Président à procéder à toutes les formalités nécessaires à la réalisation du marché après épuisement du délai de recours précontractuel ;
- D'autoriser le Président à signer l'ensemble des actes découlant de la conclusion de ce marché.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	85
Nombre de pouvoirs	6

Pour : 78 Contre : 5 Blanc : 1 Nul : 0

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 12/12/2017 et de la publication le 12/12/2017.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 09 décembre 2017

Pour copie conforme

Le Président du SIEG


